

Nouveaux horaires de la mairie

• Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30
et de 14h à 17h30 *

*sauf le mardi matin et sur RDV le
jeudi après-midi

• Samedi : de 9h à 12h (sans droit
d'engagement)

Contact :

- Accueil : 02.46.87.43.18
- Accueils week-end : 07.44.46.84.47
- Urbanisme : 02.46.87.29.31
- Aide sociale : 02.46.87.29.34
- Bâtiments publics enfance : 02 46 21 41 33

Permanences Élus

Chaque conseil mardi de 10h à 12h
et sans rendez-vous

- 1 avril : Stéphane BIDEZ
- 8 avril : Delphine ROUSSET
- 14 avril : Franck EYHARD
- 21 avril : Audrey MOURILLAS
- 28 avril : Michel AUBRY

PROCHAIN CONSEIL

MUNICIPAL

7 avril 2022

Heure du conseil à 19h00

Donc à respect de protocole sanitaire



VIE MUNICIPALE

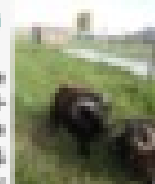
Et 1, et 2, et 3... cabanes à livres !

Après celles des Étang et de
Piermont, une 3^{ème} cabane à
livres est à votre disposition à
La Boussaudière près de
Faubette de cor. Elle a été
entièrement réalisée avec du
réemploi de matériaux
communes par le service
technique, notamment Thierry menuisier
professionnel.



Et 1, et 2 bœliers

Un nouveau lieu de
fofote et de convi-
vialité, se structure
en cœur de bourg,
derrière la médi-
thèque... En effet,
CARCAJOU et YGGER, deux bi-
liers, viennent d'éniger leur espace
d'écopâturage !



Elections législatives des 12 et 19 juin 2022

Pour pouvoir voter, vous devez
obligatoirement être inscrit sur les listes
électorales. Pour les élections législatives, la
date limite d'inscription est fixée au
mardi 4 mai 2022 en ligne et au vendredi 4
mai 2022 en mairie.

Pour cela, il suffit de se rendre sur le
site : <http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R139> ou
directement à la mairie de votre domicile.

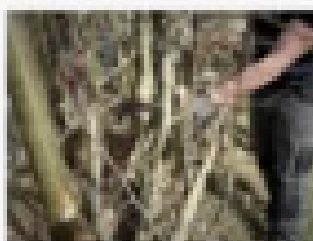
Le printemps est de retour et

nos envies de randonnées aussi.
A noter que les parcelles agricoles
tout comme les voies riverain du
domaine privé sont interdites
d'accès, sauf réglementation par le
gestionnaire du site, autorisation ou
convention de passage avec le
propriétaire. Bonne balade à tous !



Plessage de la haie du parking de l'école Henri Rivière – vendredi 18 mars 2022

Vous avez sans doute remarqué en vous garants sur le parking de l'école Henri Rivière, que la haie plantant ce parking avait changé d'aspect. A l'initiative de l'association HAE
FAY BOUAGE, cette haie s'est enfin prête à une technique traditionnelle et oubliée de
taille et de tissage : le plessage. <https://www.youtube.com/watch?v=3Dz3kxkxw00> (ce mot en latin « plectere » signifie
plier, tresser, entrelacer. Il désigne plus tard certains types de « plaisir » désignant une



partie centrale de branches d'arbres tressées, et par
déformation « plessage ». Les enfants ont tous été très
attentifs à cette technique et ont posé beaucoup de
questions. Rendez-vous au printemps, la haie sera très
belle et « habitée » par toute une faune que vous ne
verrez pas mais qui sera très heureuse d'inventer ces
lieux.

Plein à l'association qui fait beaucoup pour la
protection des haies et des arbres.

Sylvain D'ELY, 7^{ème} Adjointe Déléguée aux affaires scolaires maternelles, élémentaires et
moyennes scolaires

[≡ RETOUR À LA LISTE](#)

Mairie de FAY DE BRETAGNE
11 rue de la Mairie
44130 FAY-DE-BRETAGNE

☎ 02 40 87 42 18

📧 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Ouverture au public du lundi au vendredi
de 09h00 à 12:30 et de 14:00 à 17h30 (FERMÉ le mardi matin- accueil le jeudi ap.midi sur RDV)
de 9h à 12h le samedi (Etat civil uniquement)

Urbanisme : lundi au vendredi: de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 (FERMÉ le mardi matin- accueil le jeudi ap.midi sur RDV)